



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 Juin 2022

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 33
- Convocation du : 21 juin 2022
- Affichage de la convocation : 21 juin 2022
- Affichage du procès-verbal : 1 juillet 2022
- Publication au recueil des actes administratifs : 2ème trimestre

► **DÉLIBÉRATION N° DEL_067_2022**

► **OBJET : Point n° 9 - ORGANISATION DES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE LA CRÉATION 2022 - DEMANDES D'AIDES**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Madame Émilie CLERC, Madame Annick BLANCHARD, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Benjamin DIRX, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET, Monsieur Gabriel SIMÉON, Monsieur Jean-Philippe BELVILLE

► **EXCUSÉS :**

Monsieur Yves DUPUIS donne pouvoir à Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE.
Monsieur Gérard COLON donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC donne pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN.
Monsieur Jean-Pierre MATHIEU donne pouvoir à Monsieur Philippe SCHNEBERGER.

► **ABSENTS :**

Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Aurélien DUTREMBLE

RAPPORTEUR : Émilie CLERC

Le 14 septembre 2022, la Ville de Mâcon, Pôle Emploi de Mâcon et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône-et-Loire organisent au parc des expositions la 19ème édition des Rendez-vous de l'Emploi, de la Formation et de la Création.

Cette manifestation a pour objectif de favoriser la recherche d'offres d'emplois auprès des entreprises du bassin d'emploi de Mâcon, de multiplier les occasions de rencontres entre les demandeurs et les employeurs et d'aider les chercheurs d'emploi à connaître les offres de formation et de perfectionnement et/ou à se réorienter vers des secteurs offrant plus d'opportunité d'embauche.

Le coût estimatif de cette manifestation est évalué à 40 200,00 € TTC.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne, le GRETA 71 Sud Bourgogne, ENEDIS, les sociétés LEROY MERLIN, SCHNEIDER, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les centres de formation FORMAPI, AFTRAL peuvent apporter leur soutien à cette manifestation par le versement d'aides selon le plan de financement prévisionnel suivant :

ACTION	MONTANT TTC	AIDES SOLLICITÉES	MONTANT
Organisation des Rendez-vous de l'Emploi, de la Formation et de la Création 2022	40 200,00 €	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MÉTROPOLE DE BOURGOGNE (5,5%)	2 200,00 €
		GRETA 71 SUD BOURGOGNE (7,5%)	3 000,00 €
		SCHNEIDER (3,7%)	1 500,00 €
		CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (2,5%)	1 000,00 €
		ENEDIS (2,5%)	1 000,00 €
		LEROY MERLIN (2,5%)	1 000,00 €
		FORMAPI (2,5%)	1 000,00 €
		AFTRAL (1,24%)	500,00 €
		TOTAL DES AIDES (27,86%)	11 200,00 €
		VILLE DE MÂCON (72,14%)	29 000,00 €
TOTAL TTC	40 200,00 €	TOTAL TTC	40 200,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 20 juin 2022,

Vu l'avis de la Commission N°1 : Relations avec les Acteurs Économiques et Touristiques, Commerce, Emploi et Relations Internationales du 07 juin 2022,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 30 mai 2022,

Après les interventions de Madame Ève COMTET SORABELLA et de Madame Émilie CLERC,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de rapporter, uniquement pour ce rapport, la délégation consentie à M. le Maire sur le fondement de l'article L. 2122-22 26° du Code général des collectivités territoriales en matière de demande d'attribution de subventions,
- d'approuver l'organisation des Rendez-vous de l'Emploi, de la Formation et de la Création 2022,
- de valider le plan de financement prévisionnel de cette opération ci-dessus présenté,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropole de Bourgogne, le GRETA 71 Sud Bourgogne, ENEDIS, les sociétés LEROY MERLIN, SCHNEIDER, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les centres de formation FORMAPI, AFTRAL et d'autres éventuels partenaires,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS

Certifié avoir été reçu, le

05 JUL. 2022

A la Préfecture de Saône-et-Loire